

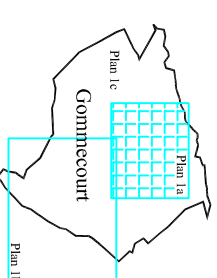
LEGENDE

- Limite communale
- EBC Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Emplacement réservé
- Éléments naturels à protéger au titre de l'article L 123.1.7ème du code de l'urbanisme
- Plantations obligatoires
- Petits patrimoines à protéger au titre de l'article L 123.1.7ème du code de l'urbanisme
- Arbres à protéger au titre de l'article L 123.1.7ème du code de l'urbanisme
- Constructions concernées par des prescriptions architecturales particulières (vitrines des façades)
- Marges de recul

Éléments d'information

- La totalité du territoire communal est concernée par une zone à risque d'exposition au plomb.

Commune de Gommecourt



plan local d'urbanisme



plan de zonage n°1a

direction départementale
de l'Équipement des Yvelines

Approbation



échelle: 1/2000

Publié le: 05/08/1999
Approuvé le: 15/09/1982
Mis à jour le: 02/10/1991
Révisé le: